

CAPa TRAVAUX FORESTIERS

Niveau 3

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences du métier :

- Assurer la plantation ainsi que l'entretien des parcelles (dépressage, débroussaillage, élagage, balivage, sylviculture...)
- Réaliser l'abattage des arbres
- Participer à des actions d'entretien et de préservation des milieux naturels, des abords d'infrastructures
- Aménagement de structure d'accueil du public
- Spécialisations dans les opérations d'abattage et de façonnage des arbres
- Répondre à des impératifs de production (délais, volume de bois coupé ...) en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement
- Travailler en interactivité avec les engins forestiers présents sur le chantier.

PROGRAMME

UNITÉS CAPITALISABLES :

Capacités générales :

- **UCG 1 :** Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- **UCG 2 :** Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- **UCG 3 :** Interagir avec son environnement social.

Capacités professionnelles :

- **UCP 1 :** Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture : Réaliser des travaux d'amélioration des milieux forestiers, Réaliser des travaux de renouvellement des peuplements forestiers.
- **UCP 2 :** Réaliser en sécurité des travaux de bucheronnage manuel : Réaliser des opérations d'abattage, Réaliser des opérations de façonnage
- **UCP 3 :** Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements, réaliser des travaux de réparations simples.
- **UCP 4 :** Aménager un espace forestier.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire du CAPa TF peut s'insérer directement dans le monde professionnel

Secteur Public :

- Agent de Collectivité Territoriale ou de Parc Naturel National ou Régional

Secteur Privé :

- Agent de Coopérative Forestière ou de groupements Forestiers,
- Opérateur ou conducteur d'engins en Exploitation Forestière,
- Ouvrier sylvicole
- Opérateur en abattage manuel


Poursuites d'études :

- Bac pro Forêt
- BP Responsable de chantiers forestiers



CONTACT

 **Lycée Professionnel de Bavay**
bavay@cneap.fr

 5 rue de la Chaussée
BP 44017
59570 BAVAY

 03 27 63 11 11

 www.lyceedebavay.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour vous aider, une pédagogie active est mise en œuvre. Elle se base sur votre vécu en entreprise, vous missionne pour observer, découvrir, essayer, pratiquer sur le terrain. Ainsi, elle vous permet de développer pas à pas vos savoirs, savoirs faire et savoirs être.

- Mise en situation réelle sur chantier
- Atelier entièrement équipé sur site
- Important parc matériel multi marques
- Centre de formation situé au pied de la forêt de Mormal, plus grand massif forestier du Nord et du Pas de Calais

MODALITÉS

PUBLIC

- Jeunes entre 16 et 29 ans souhaitant acquérir des compétences spécifiques au domaine d'activité par le biais de l'apprentissage en entreprise.

PRÉREQUIS

- Avoir validé des notions en aménagement de l'espace
- Être à l'écoute et attentif à la sécurité
- Bonne condition physique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir entre 16 et 29 ans au minimum dans la première année de formation

Accès : début de la formation en septembre sous réserve du dossier d'inscription remis, complété et d'un contrat d'apprentissage signé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu en 7 capacités évaluées par des entretiens d'explicitation à partir de situations professionnelles.

Les Unités Capitalisables sont indépendantes les unes des autres et peuvent être obtenues dans n'importe quel ordre. Le titre est validé dès lors que les 7 UC qui le constituent sont obtenues

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12 apprenants

DATES, DURÉE

2 ans

TARIF

Pour 12 mois : **9000 €** / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont desservis par les transports en commun (gare, métro, bus) et sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.